



A PARTIR DU 7 MARS, ORGANISONS LA MISE A L'ARRÊT DU PAYS POUR GAGNER LE RETRAIT TOTAL DU PROJET MACRON

Après les 19 et 31 janvier, les mobilisations des 7 et 11 février ont réaffirmé l'exigence du retrait de la réforme Macron-Borne qui entend s'attaquer à nos retraites. Par millions, les travailleurs du public, du privé, les jeunes, les retraités, ont exprimé la puissance du rejet de cette mesure et de la seule conclusion qui s'impose : Le retrait total.

Dans le département, des AG se sont tenues et ont fait le lien entre la volonté du gouvernement de faire passer sa réforme et ses attaques répétées contre la DGFIP :

- Accentuation des suppressions de postes
- Fusion de services
- Diminution du pouvoir d'achat

Depuis début janvier, les AG des personnels ont réaffirmé l'exigence de l'augmentation générale de nos salaires avec réindexation du point d'indice sur la hausse des prix, le rattrapage de l'argent perdu suite au gel de celui-ci et la réévaluation de nos grilles indiciaires ! Et 300 euros pour tous d'augmentation maintenant ! Elles ont fait le lien entre le combat légitime contre la réforme des retraites et les revendications particulières à la DGFIP.

Le gouvernement entend aller jusqu'au bout de sa réforme, il poursuit les suppressions de postes, il maintient les 20 milliards d'euros d'exonération de cotisations patronales pour les caisses de retraite et a porté à 413 milliards d'euros la loi de programmation militaire pour les cinq prochaines années.

Face à ce gouvernement qui reste sourd, l'intersyndicale nationale interprofessionnelle appelle, dans sa déclaration du 11 février, à mettre le pays à l'arrêt à partir du 7 mars si le gouvernement n'a pas retiré son projet.

Nos organisations appellent les collègues à se réunir en AG pour tout de suite organiser la mise à l'arrêt du pays, la mise à l'arrêt de la DGFIP à partir du 7 mars et les jours suivants.